

## FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS	<b>Harmonie pratique</b>
DOMAINE	Musique
SECTION	Formation instrumentale,
OPTION	Claviers, spécialité orgue
NATURE	Artistique
TITULAIRE	Éric TREKELS
ASSISTANTS	Benoît JACQUEMIN
INDIVIDUEL/COLLECTIF	Cours individuels et semi-collectifs
ANNÉE D'ÉTUDE :	B1, B2, B3, M1, M2

### OBJECTIFS

Le cours est dispensé en fonction de la réalité musicale d'aujourd'hui, afin que l'étudiant puisse y trouver une réponse à ses besoins pour sa carrière future. Le cours est conçu comme le soutien et le complément indispensables des cours d'analyse, écritures, claviers, direction d'orchestre et chorale, théorie musicale. L'étude de l'harmonie par la pratique directe au clavier constitue la base du cours. Le fil conducteur du cours est l'étude des éléments constitutifs de la tonalité et la compréhension du fonctionnement de la syntaxe tonale des œuvres. Le cours cherche à développer l'oreille harmonique et les réflexes qui y sont liés au clavier. La période principalement couverte va du Baroque à la fin du Romantisme, en privilégiant les œuvres de J. S. Bach et du classicisme viennois.

### CONTENUS

#### B1

- Initiation aux principes de la basse continue ;
- Harmonisation de choral d'après une basse chiffrée.

#### B2

- Approfondissement de la théorie et de la pratique de la basse continue ;
- Approfondissement de l'étude de l'harmonisation de choral d'après une basse chiffrée ;
- Réalisation d'harmonisations de mélodies de chorals simples et courts ;
- Réduction de chœurs (tous les styles) ;
- Initiation à l'accompagnement de chant liturgique (langages tonal et modal).

#### B3

- Réalisation de basses continues simples issues du répertoire (sonates baroques) ;

- Réalisation d'harmonisations de mélodies de chorals complexes à plusieurs versets ;
- Réduction d'œuvres orchestrales baroques et classiques ;
- Accompagnement de chant liturgique (langages tonal et modal) ;
- Lecture et transposition d'accompagnements de chants grégoriens.

#### M1

- Poursuite et approfondissement des matières de B3, c'est-à-dire :
- Réalisations de basses continues issues des répertoires baroque et préclassique ;
- Réalisations d'harmonisations de mélodies de chorals complexes à plusieurs versets ;
- Réduction d'œuvres orchestrales baroques et classiques ;
- Accompagnement de chant liturgique (langages tonal et modal) ;
- Lecture et transposition d'accompagnements de chants grégoriens.

#### M2

- Poursuite et approfondissement des matières de M1, c'est-à-dire :
- Réalisation de basses continues issues des répertoires baroque (particulièrement Bach) et préclassique ;
- Réalisation d'harmonisations de mélodies de chorals complexes à plusieurs versets ;
- Réduction d'œuvres orchestrales baroques et classiques ;
- Accompagnement de chant liturgique (langages tonal et modal) ;
- Lecture et transposition d'accompagnements de chants grégoriens.

### MÉTHODE

Collaboration étroite avec les professeurs du cours principal dans les options concernées par l'harmonie pratique et la basse continue. Encourager les étudiants à une pratique rigoureuse et une connaissance parfaite de l'harmonisation au clavier dans le cadre de leur insertion dans la vie professionnelle (continuiste, organiste liturgique, chef de chœur, accompagnateur en académie ou conservatoire...). Les inciter à suivre les modèles et conseils des maîtres à l'occasion de séminaires ou auditions (concerts, écoute d'enregistrements, stages internationaux, pratique de la musique de chambre...). Le cours est principalement individuel : il est indispensable de contrôler chaque étudiant dans sa pratique de l'harmonisation directe au clavier. Des explications par petits groupes peuvent également avoir lieu, par exemple pour l'étude de traités anciens, l'analyse du cheminement harmonique dans les basses continues des œuvres de J. S. Bach, l'explication des instruments d'orchestre (transpositeurs), etc.

### ÉVALUATIONS

Evaluation artistique partielle organisée sous forme d'une audition individuelle devant le professeur et l'assistant, avec réplique instrumentale ou vocale à la fin du mois de décembre, comptant pour 40% du total des points de l'année.

Evaluation artistique organisée sous forme d'une audition individuelle devant le professeur et l'assistant, avec réplique instrumentale ou vocale lors de la première session d'examens et évaluations artistiques, comptant pour 60% du total des points de l'année.

En cas d'échec en première session, une nouvelle évaluation artistique organisée sous forme d'une audition individuelle devant le professeur et l'assistant, avec réplique instrumentale ou vocale lors de la seconde session d'examens et évaluations artistiques, comptant pour 100% du total des points de l'année.

NB : à chaque étape des évaluations, un collègue de l'établissement peut être sollicité comme jury.